

Image not found or type unknown



Récupérer son grade d'aide soignante.

Par **Cerise7534**, le **26/03/2017** à **21:20**

Bonsoir,

Une aide soignante qui était en disponibilité en 2012 et a été embauché en 2017 dans un autre Chu . Peut elle récupérer son grade (et salaire)? Car elle a perdu tout de même 4 ans et 7 mois dans la fonction hospitalière du fait de leur lenteur . Pendant 4 ans elle c'est battue avec des lettres à l'appui et ils ont mis 4 ans donc à lui réitérer le Post . Merci